

Liquide anti fuite pour eau potable et non potable Perte d'eau en cas de corrosion de 10 à 25 litres par jour

BCG® 84

Le liquide anti fuite **BCG 84** élimine les pertes d'eau dans les conduites d'eau potable et non potable jusqu'à 25 litres par jour. Le **BCG 84** se cristallise lorsqu'il est en contact avec l'air extérieur. Le point de fuite fait l'objet d'une fermeture mécanique. L'étanchéité assurée par le **BCG 84** est durable et résistante au vieillissement.

N° de brevet 4342861

Rapport de mélange :	Jerrycan
Pur ou en respectant un rapport de 1:1.	5,0 litres 10,0 litres

IMPORTANT:

Les joints **BCG 84**, **BCG 84 S**, **BCG 84 L** peuvent être utilisés dans le secteur des denrées alimentaires (= eau potable).



INSTRUCTIONS D'UTILISATION :

Isoler et vider la canalisation défectueuse. Recueillir le contenu et le mesurer. Fermer le réseau à l'aide de vannes, raccords ou bouchons. Les mousseurs, cribles, filtres et compteurs d'eau doivent être démontés (mettre des raccords à la place). Soufflage à l'air comprimé de la conduite présentant des problèmes d'étanchéité. Fermer l'extrémité de la conduite pour que l'air sorte par l'emplacement défectueux et que ce dernier soit exempt d'eau. Agiter vigoureusement le bidon de **BCG 84**. Verser la quantité nécessaire de **BCG 84 pur ou en respectant un rapport de 1:1** à l'aide d'une pompe à pression (sans crépine) ou d'un récipient sous pression BCG G 21J. Purger la canalisation.

Mettre la canalisation sous pression (5-7 bar). Le **BCG 84** doit s'échapper par l'emplacement présentant un problème d'étanchéité afin qu'une cristallisation puisse avoir lieu hors du tuyau. Le **BCG 84** nécessite un délai de contact d'au moins 2 jours (48 heures). En cas d'environnement très **humide**, le délai d'action doit être porté à 4 à 5 jours. Étant donné que dans le cas de tuyaux gainés de plastique aucun air ne peut parvenir à l'emplacement présentant des problèmes d'étanchéité, l'étanchéisation n'est que partielle. Une fois l'étanchéisation réalisée, vidanger le **BCG 84** et rincer soigneusement la canalisation. Remettre en service la canalisation. Le chauffe-eau doit être isolé avant la réalisation des travaux d'étanchéisation. Rincer soigneusement les outils de travail après utilisation.

IMPORTANT !

Éliminer immédiatement à l'eau claire le BCG 84 se trouvant sur des objets (carreaux, lavabo, baignoires) afin d'éviter toute cristallisation qu'il serait ensuite impossible de faire disparaître.

Respecter les mesures de précaution qui s'appliquent à la manipulation de produits chimiques !

Conserver hors de portée des enfants !

Élimination : voir la fiche de sécurité .

Rapport de mélange : Pur ou en respectant un rapport de 1:1. Non soluble avec d'autres produits chimiques. Résistance thermique. Résistance à la pression.

Durée de stockage :

5 ans à compter de la date de fabrication, protéger du gel.

Nos indications sont le reflet des expériences actuelles. Sous réserve de modifications techniques.